

L'an deux mille dix-huit, le onze janvier à 19 heures, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni autour de Mr Pascal DELORME, Maire.

Etaient présents : Mmes LELOUP, TRIKI – Mrs DEMANGEOT, MENIN, PLANTEBLAT, SAILLET.

Excusés : Mrs THUMERELLE a donné pouvoir à Mr DELORME, Mr WEBER a donné pouvoir à Mr Menin.

Absents Mme SCHULER, Mr MAIBACH.

COMPTE RENDU

Eclairage public

Il est prévu la rénovation de l'éclairage public par des luminaires Led type Axia 2.1.

Dont 8 au village, 11 au hameau de la Roche et 6 aux Râles.

Le coût de ces travaux s'élève à 7 200€ HT et retient le devis de Somelec.

Mr le Maire informe le Conseil municipal que ces travaux sont subventionnés à 80 %.

Le conseil approuve et vote à l'unanimité.

Suite à ce projet les travaux de voirie prévus pour 2018 seront reportés.

Modification statuts 3CBO

La 3CBO a obligation de créer un CIAS (Centre Intercommunautaire Actions Sociales anciennement CCAS) pour la commune pour se faire les statuts de la 3 CBO doivent être modifiés.

La commission est constituée de 11 membres de la 3CBO et 11 membres d'associations, qui est gérée par l'intercommunalité. Le conseil municipal approuve les statuts.

Révision du PLUI

Mr le Maire expose au CM que la 3CBO a engagé une révision du PLUI.

Mr le Maire souhaiterait connaître l'avis des conseillers sur l'évolution de la commune dans les prochaines années

A l'unanimité le Conseil Municipal souhaite rester une commune rurale.

Divers

Le recensement de la population de Mérinville est prévu pour janvier 2019.

Pour cette mission la commune recrute un agent recenseur. Les candidats seront reçus par la commission de recrutement qui se compose de 3 personnes : Mr Le Maire, et Mrs Menin et Weber, approuvé et voté par le CM..

Les prochains votes des élections législatives programmés les 18 et 24 mars 2018.

1^{er} tour 18/03/18

Bureau du matin

Mrs Delorme, Demangeot, Saillet.

Bureau après-midi

Mme Leloup, Mrs Menin et Weber.

2^e tour 25/03/18

Bureau du matin

Mme Triki, Mrs Menin et Planteblat.

Bureau de l'après-midi

Mme Schuler, Mrs Delorme et Thumerelle.

La séance est levée à 19h30

Mr le Maire,



Secrétaire,